

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé



VINCENNES M&B NOTAIRES
Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

4 avenue de Paris
 94300 VINCENNES

etude.mesnager@paris.notaires.fr

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société d'exercice libéral par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 100 euros (cent euros) représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée AB CONSULTING, SASU en formation dont le siège social sera situé à ■■■■■■■■■■ ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 11/09/2026.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

- Alexis Amadeu Claude Lucien BUDES Us. BUDES-RAMOS, la somme de 100 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 10/03/2027 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le

15 SEP. 2026

Me Antoine BASSOT

Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse ■■■■■■■■■■

*Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté
 Tout paiement supérieur à 3.000,00 euros doit être effectué par virement*